



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation de l'enseignement dans les territoires ruraux

Question orale n° 739

Texte de la question

M. Frédéric Valletoux alerte M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation particulièrement préoccupante de l'enseignement dans les territoires ruraux et plus spécifiquement dans le sud de la Seine-et-Marne. Dans ces territoires, les absences non remplacées d'enseignants ne sont plus des situations exceptionnelles, mettant en difficulté élèves, familles et équipes éducatives. Il souhaite porter à sa connaissance la situation au sein du collège de Lorrez-le-Bocage, situé dans sa circonscription. Ces dernières années, des postes en attente n'ont pas été pourvus ou les enseignants absents n'ont pas été remplacés dans des délais acceptables. L'an dernier, les élèves ont été privés d'une grande partie de leurs heures de français. Cette année encore, plusieurs disciplines ne sont pas assurées avec notamment l'absence, depuis le mois de septembre, d'un professeur de physique-chimie. Ces absences répétées fragilisent directement l'apprentissage des élèves et creusent les inégalités entre les territoires. Ce sont des matières fondamentales qui ne sont pas enseignées, ce sont des parcours scolaires qui se construisent avec des manques et ce sont des jeunes qui, dès le collège, subissent une forme d'abandon républicain. Il sait pouvoir compter sur la mobilisation des services départementaux de l'éducation nationale, qui font face avec les moyens dont ils disposent. Mais force est de constater que ces moyens sont aujourd'hui insuffisants pour répondre aux besoins des élèves. Derrière ces difficultés, c'est aussi la question de l'attractivité des territoires ruraux qui est posée ainsi que celle des moyens concrets alloués pour garantir la continuité du service public : remplacement des enseignants, conditions d'exercice, solutions de transport adaptées. Dans ce contexte, il lui demande quelles mesures concrètes le Gouvernement entend mettre en œuvre pour garantir la présence effective des enseignants dans les collèges des territoires ruraux, notamment en renforçant les moyens relatifs au remplacement, en améliorant l'attractivité de ces territoires et en développant des solutions de mobilité adaptées, afin que les élèves du sud de la Seine-et-Marne aient les mêmes chances que les élèves sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Valletoux](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (2^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 739

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [5 mai 2026](#)